

Nouvelles concernant la politique en matière d'addictions →

Essais pilotes à propos du cannabis: qu'en pensent les organismes concernés?

Depuis le 15 mai 2021 est entrée en vigueur la modification de la loi fédérale sur les stupéfiants (LStup), qui autorise des essais pilotes pour la remise de cannabis «à des fins récréatives». Le 23 novembre 2021 s'est tenue la première Journée nationale sur ce thème visant à créer une plateforme d'échange pour les autorités policières et les projets pilotes. Quels sont les aspects positifs et négatifs de ces essais pilotes du point de vue des parties impliquées? Cet article établit une rétrospective des conférences et discussions de cette journée.

Texte et photos: Noa Widmer

L'année dernière encore s'est tenue la Journée nationale CoP sur le thème des essais pilotes sur le cannabis. Il s'agissait du premier congrès sur ce sujet, organisé à l'échelle de la Suisse. En tant que membre actif et membre fondateur, la FSFP a participé à cette journée. Elle était représentée par sa présidente, Johanna Bundi Ryser, qui figurait parmi les intervenants à la table ronde. Parmi les autres participants se trouvaient des collaborateurs du projet et des membres de la police et des services d'aide en matière d'addictions et d'action sociale. Cette diversité a favorisé un échange instructif et une discussion fructueuse entre tous les participants.

Thèmes centraux des intervenants

Le congrès a été ouvert par la directrice de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP),

Anne Lévy, qui a d'emblée demandé aux personnes présentes de participer avec leur téléphone à une enquête en direct. Le résultat de ce sondage, intitulé «Quel est votre point de vue vis-à-vis des essais pilotes?», a révélé que 75 % des participants y étaient favorables, tandis que les 25 % restants avaient un avis neutre ou défavorable. Quelle est donc la position des intervenants?

Toni Berthel, psychiatre et médecin de l'addiction, a donné son point de vue sur les aspects politiques et techniques des projets pilotes. Il a délibérément insisté sur les arguments contre et ainsi attiré l'attention sur sa position plutôt défavorable vis-à-vis des essais pilotes. Sa principale critique portait sur la protection de la jeunesse. Bien que les premières expériences avec le cannabis se fassent dès l'âge de 14 à 16 ans, ce groupe

n'est pas pris en compte dans l'étude. Comment cette classe d'âge peut-elle donc être globalement informée de la consommation et des risques?

Stephanie Stucki d'Infodrog a poursuivi sur ce thème. Elle s'est ainsi référée au travail quotidien en présentant des recommandations pour la mise en œuvre pratique de la protection de la jeunesse, qui se base sur la LStup.

Julia Joos, déléguée aux addictions de la Ville de Berne, et Martin Schudel, chef de la police territoriale Berne nord, ont ensuite donné un aperçu détaillé du travail quotidien sur le terrain. Ils ont évoqué la mise en place globale et la coordination entre l'administration municipale, la police cantonale et la direction de l'étude concernant un projet pilote à Berne. Il est ressorti de cette intervention



Les participants à la table ronde (de g. à dr.): Christian Schneider, Frank Zobel, Johanna Bundi Ryser, Adrian Gschwend, Felix Lengweiler, Cédric Heeb.



La directrice de l'OFSP, Anne Lévy, a ouvert la journée.

qu'il ne fallait pas sous-estimer la complexité de tous les aspects d'un tel projet pilote.

Sandro Cattacin, professeur de sociologie à l'Université de Genève, a pour sa part présenté la situation en Suisse romande. En 2015 déjà, un projet avec un Cannabis Social Club (CSC) avait été déposé mais il avait été rejeté par le gouvernement. Le trafic de drogue à Genève est une problématique particulièrement importante et visible, qui nécessite une réglementation. La modification de la LStup est favorable selon S. Cattacin, car elle permettra un nouveau projet pilote, lors duquel cette fois la communication du projet et la sensibilisation de la population locale seront prioritaires.

Oscar Parés, directeur adjoint de l'International Center for Ethnobotanical Education, est revenu plus en détail sur les CSC en Espagne. Il a expliqué leur évolution depuis la création du premier CSC il y a 25 ans et a attiré l'attention sur les conséquences et les risques d'une déréglementation et d'une commercialisation des CSC.

Tom Decorte, professeur ordinaire de criminologie à la Ghent University, a conclu enfin sur ce thème. Il a souligné que la commercialisation croissante et l'orientation vers le profit de l'industrie du cannabis devaient absolument être évitées par une régulation légale stricte, car les conséquences inattendues et involontaires pouvaient être nombreuses.

Nouvelles connaissances grâce à l'échange

La pause de midi a méridienne a permis de faire le plein d'énergie, car l'après-midi, c'était au tour des participants d'intervenir. Trois ateliers sur le thème de la collaboration entre autorités, responsables de projets et représentants du domaine des addictions ont permis de nombreuses discussions, l'échange de savoirs et l'émergence de nouvelles questions. Ainsi, au cours de l'atelier consacré aux projets pilotes dans la région de Zurich et de la Suisse orientale, l'accent a été mis sur la protection des données, avec un certain nombre de questions et d'interrogations. Les conditions générales des projets pilotes et leur mise en œuvre ont également été abordées. Du fait du fédéralisme propre à la Suisse, celles-ci sont variables d'un canton à l'autre. Comment la police garantit-elle les ressources nécessaires?

Certaines questions issues des ateliers et quelques points abordés par les intervenants ont encore été évoqués lors de la table ronde qui a suivi. La présidente Johanna Bundi Ryser a souligné l'importance d'une préparation et d'une formation approfondies de la police à ces projets pilotes. Elle a également précisé qu'il était difficile de faire un pronostic concernant la réussite des projets et que la police évaluerait leur évolution par phase.

Bien que la consommation suscite encore un grand scepticisme, les participants à

la table ronde sont très confiants quant à l'avenir. Pour finir, l'animateur Iwan Rickenbacher

«Dans sept ans, la collaboration entre les services d'aide dans le domaine des addictions et la police sera encore plus fructueuse et efficace.»

a posé une dernière question: «Qu'en sera-t-il dans sept ans?» La présidente en est persuadée: «Dans sept ans, la collaboration entre les services d'aide dans le domaine des addictions et la police sera encore plus fructueuse et efficace.» Les autres réponses ont également été positives globale-

ment: «La Suisse aura, espérons-le, beaucoup appris des projets pilotes de sorte que la politique pourra profiter de nouvelles connaissances et expériences. Il y aura sans doute même une votation populaire.»

Reste à voir ce qu'il se passera vraiment dans sept ans. Quoi qu'il en soit la journée a été très instructive et a offert un espace d'échange interdisciplinaire. En plus de la participation active de toutes les personnes présentes, le succès de cette conférence s'explique aussi par l'organisation et l'animation parfaites. ←

Qu'est-ce que les Cannabis Social Clubs (CSC)?

Les CSC sont des associations transparentes, réglementées et à but non lucratif, par lesquelles les membres obtiennent légalement du cannabis qu'ils produisent eux-mêmes. Les CSC sont une alternative légale à l'acquisition de cannabis sur le marché noir. Source: Cannabis Social Clubs: <https://cannabis-social-clubs.eu/fr/node/67>



Lien vers la conférence.